

[[Empires](#)] [[Une vue mondiale sur la Paysannerie](#)] [[Quelques réflexions sur l'application, en Afrique, des protocoles additionnels aux Conventions de Genève, 25 ans après](#)] [[Peut-on encore arreter le NMD ?](#)] [[Que reste-t-il de la maîtrise des armements ?](#)]

Empires

Plusieurs situations et textes récents font appel à la notion d'empire. Est-ce une métaphore ou un concept ? Un mot polémique ou une notion scientifique ?

Dans l'histoire et selon les lieux les Empires eurent différents visages. L'empire romain connaît le limes, l'empire mandchou ' « barbares » sinisés - se barricade derrière la Grande Muraille, le Saint Empire compose avec les puissances, l'empire ottoman gère la diversité des peuples conquis loin de ses frontières, l'empire austro-hongrois devint bicéphale, l'empire britannique se transforma en Commonwealth. Le premier limes romain n'a pas la précision et la fixité du front, de la frontière. Il sépare deux zones plus que deux territoires. Il fixe une zone de paix aux pourtours de l'empire .

Le point commun aux analyses actuelles sur l'empire est le dessaisissement du pouvoir légitime des citoyens, le bousculement du cadre démocratique national par l'englobement dans des unions supranationales et par l'immersion dans le marché mondial. Dans l'ordre interne, les alternances ne sont plus guère des alternatives, les citoyens boudent les urnes, les hommes et femmes politiques sont discrédités ou se disqualifient. Dans l'ordre international, prévaut la mise en cause de l'organisation voulue par les Nations Unies au lendemain de la seconde Guerre mondiale, dans une conjoncture de rêve de progrès. Le préambule de la Charte des Nations Unies commence par « Nous, peuples des nations unies... ». L'article 2 stipule que « L'Organisation (des Nations Unies) est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres ». C'était avant. Avant la fin du communisme soviétique et la chute du mur de Berlin, avant la marchandisation du monde mal nommée « mondialisation », avant l'avènement de la seule hyperpuissance, avant le 11 septembre 2001 , très accessoirement, qui entérine, précipite et polarise les rapports de force et de domination plus qu'il ne les crée.

Le royaume ou la république a des contours précis ; l'empire, dont l'empire romain, puis le Saint Empire sont les prototypes, se satisfait de contours flous, d'incursions tentaculaires, d'extraversions conquérantes .

L'histoire occidentale a connu trois périodes de conquêtes : le colonialisme, l'impérialisme et le nouvel empire. Les comptoirs furent une forme hybride, d'extraversion atténuée.

Aujourd'hui, l'empire a deux faces : un réseau techno-économique et un maillage des territoires politiques sur lesquels les Etats-Unis exercent peu ou prou leur suprématie . Ces deux faces sont réunies au sein de la « gouvernance ». Les analystes divergent sur le poids respectif de l'une ou l'autre face de l'empire.

La première face de l'empire consiste en l'autonomisation de la puissance économique-financière des conditions politiques. En pratique, ce processus traduit le détachement des oligarchies de leurs peuples d'origine . Robert Boyer pointe ce fait quand il écrit : « La globalisation désignerait le processus en cours de recomposition sociale au sein des Etats-nations . » L'Etat instrumentalisé par des oligarchies est pris en tenaille entre la mondialisation d'une part, la localisation d'autre part, phénomène que plusieurs auteurs ont nommé « glocalisation ». La localisation prend les formes variables de l'ethnie, du régionalisme, du terroir. Antonio Negri et Michael Hardt soulignent cet aspect dans leur livre

L'Empire. « L'Empire est le sujet politique qui règle effectivement les échanges mondiaux, le pouvoir souverain qui gouverne le monde (...) Le concept d'Empire est caractérisé fondamentalement par une absence de frontières. Le gouvernement de l'Empire n'a pas de limites. » Leur analyse est pourtant simplificatrice en ce qu'elle minimise le poids des peuples et des nations au profit d'une plèbe mythique, appelée « multitude ». « Les Etats-Unis occupent certes une position privilégiée dans l'Empire . » Ce privilège est réel, relatif, provisoire. Les Etats-Unis montrent des signes d'épuisement. Ils vivent économiquement à crédit et politiquement sur les acquis de leurs victoires (deuxième Guerre Mondiale, fin de L'U.R.S.S). Emmanuel Todd souligne leurs faiblesses. Il a raison de relever que leurs éclats bellicistes dissimulent leur faiblesse économique, même si ses corrélations sont par trop mécaniques .

La suffisance politico-militaire étasunienne est autant le signe de leurs limites que celui de leur force. La seconde face impériale est en effet celle de la tête du réseau, la capitale du capital dont Washington est le cerveau et Wall Street le cœur. « Il faut parler aujourd'hui, même si c'est pour s'en indigner, de souveraineté des entreprises et d'intérêts des Etats » La formule semble excessive. L'Empire est politico-militaire. Il polarise les alliés devenus des vassaux . « Les Etats-Unis (...) n'en sont pas moins la tête d'un empire, mais c'est un système qui se consacre seulement à réguler le désordre par des normes financières et des expéditions militaires, sans avoir pour projet de rester sur le terrain conquis . »

La première, la nation étasunienne est prisonnière des desseins impériaux de ses dirigeants . Les critiques les plus impitoyables émanent de citoyens des Etats-Unis : Immanuel Wallerstein , Noam Chomsky, William Blum , Robert Lederman, Lewis Lapham et bien d'autres . Jonathan Freedland, éditorialiste au Guardian étudie le phénomène impérial aux Etats-Unis .

La « gouvernance mondiale » préside à l'impériale concertation des conseils d'administration, des gouvernements et des états-majors . Depuis 1993, la doctrine stratégique étasunienne de l'élargissement (élargissement) remplace celle du containment (endiguement). Cet élargissement, économique et politique, concerne le monde des marchés et celui des « démocraties », entendre par là les régimes (momentanément) amis. « Aujourd'hui, les questions stratégiques sont réglées par un directoire comprenant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ; les affaires économiques par un directoire comprenant les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne . » La « globalisation » est surtout une « triadisation »

Que faire ? Baisser les bras ? Vitupérer ?

Le GIPRI, pour sa part, s'attache à comprendre et à expliquer la complexité face aux discours stéréotypés, simplistes. Sans a priori autre que celui de la paix et de la liberté pour tous les hommes et pour tous les peuples. L'histoire des empires est celle de déclin , de nouvelles dominations, de résistances inédites, d'analogies récurrentes .

Il importe que les peuples gardent, prennent ou reprennent leur pouvoir légitime. En dépit du radicalisme rhétorique de Hardt et Negri, la multitude est une virtualité creuse, sans contenu et sans avenir .

L'empire vit de la résignation des protégés. « Les tyrans faisaient largesse du quart de blé, du septier de vin, du sesterce, et c'était pitié alors d'entendre crier : « Vive le roi ! » Ces lourdeaux ne s'avisèrent pas qu'ils ne faisaient que recouvrer une part de leur bien, et que cette part même qu'ils en recouvraient, le tyran n'aurait pas pu la leur donner si, auparavant, il ne leur avait enlevée. (...) Les empereurs romains n'oubliaient surtout pas de prendre le titre de « tribun du peuple », parce que cet office était tenu pour saint et sacré ; établi pour la défense et la protection du peuple, il jouissait d'une faveur dans l'Etat. Ils s'assuraient par ce moyen que le peuple se fierait à eux, comme s'il lui suffisait d'entendre ce nom, sans avoir besoin d'en sentir les effets . » Face au terrorisme, prétexte à tous les abus, combien de « protecteurs » actuels livrent leurs peuples à des menaces qu'ils prétendent leur

seulement remplacé l'animal de trait, mais également l'homme dans les multiples actions qui dépendaient de son énergie propre. Le nombre d'actifs dans la production d'une tonne de produit agricole a ainsi diminué dans le dernier siècle de plus d'un facteur de dix. Par conséquent, la proportion d'une population engagée dans l'agriculture s'est abaissée à moins de 5 % dans les pays industrialisés, pendant que dans beaucoup de pays en développement, elle est restée entre 80 et 90 %. Pour rentabiliser les machines, les superficies des fermes dans les pays industrialisés ont augmenté, ce qui a causé l'énorme diminution de leurs nombres. Ce changement a été nécessairement accompagné par une augmentation de la population urbaine, avec toutes les conséquences bien connues.

A l'origine, avec des populations surtout rurales, les récoltes des fermes familiales étaient essentiellement destinées à leur propre nourriture. La production d'excédents et de leurs ventes sur les " vrais " marchés s'est développée progressivement. Cette situation est encore prédominante dans la majeure partie des pays pauvres du tiers-monde. Par contre, sur le continent nord-américain avec ses larges régions plates, les fermes géantes et industrialisées produisent d'abord pour la vente et pour l'exportation, substantiellement subventionnée.

En maints endroits, mais surtout en Europe et dans les régions vallonnées, accidentées, le fermage multifonctionnel s'est développé de façon prédominante. On produit non seulement des céréales et oléagineux, mais on élève des vaches pour la viande et le lait, qui ont besoin de pâturages, et on cultive des fruits et des légumes.

Le troisième grand événement était la révolution verte déclenché par l'introduction générale des engrais chimiques. Au 19e siècle, le grand chimiste Liebig avait observé que la croissance des plantes agricoles était surtout limitée par les quantités suffisantes d'azote ou/et de phosphore. Secondairement viennent plusieurs minéraux dont ' entre autres - le « Kali. » Sous forme gazeuse, l'azote est abondant dans notre atmosphère, mais malheureusement la plupart des plantes ne peuvent pas l'assimiler sous cette forme et en exigent une autre, soluble dans l'eau. Dans le fumier d'écurie et le purin, utilisés comme engrais dans beaucoup de régions depuis des temps immémoriaux, l'azote se trouve effectivement sous cette forme assimilable. Ailleurs, où l'on manquait de combustibles, on utilisait - et utilise encore - les bouses séchées comme tel. Un autre chimiste, le prix Nobel (1918) Fritz Haber, a fortement influencé le monde agricole en inventant un procédé pour fixer l'azote gazeux de l'atmosphère sous forme d'ammoniaque, facilement transformable en explosif et engrais (par exemple).

Tandis qu'en Europe et aux Amériques, on a utilisé très tôt les engrais synthétiques, leur introduction dans le tiers-monde n'a eu lieu que dans la deuxième moitié du dernier siècle. Au début, ils ont causé des augmentations phénoménales du rendement des récoltes (la révolution verte) ; mais très vite on a compris que l'on ne peut augmenter infiniment ce rendement par des grandes doses à répétition d'engrais chimique, qui d'ailleurs coûte fort cher. Depuis une dizaine d'années sa consommation s'est donc stabilisée ou même réduite. On commence à comprendre que la disponibilité de l'eau est le facteur limitant, bien davantage que les engrais.

Certaines plantes (entre autres des légumineuses) sont en symbiose avec un microorganisme, qui, lui, sait fixer l'azote de l'atmosphère et le fournit, sous forme assimilable, à la plante, qui, en contrepartie, fournit des substances utiles au microorganisme. Dans les laboratoires de recherche, on essaye de comprendre ce phénomène de symbiose, en vue de pouvoir l'étendre à d'autres espèces de plantes.

Une deuxième révolution verte a été prédite après que la technologie génétique a vu le jour, à la suite de résultats sensationnels dans la recherche fondamentale en génétiques bactériennes. Les possibilités d'applications imaginées pour cette biotechnologie sont aussi grandioses que celles de l'informatique. Ensemble, constituant la ils ont créé la bulle spéculative, qui vient d'éclater. On a largement sous-estimé le travail de laboratoire impliqué dans le développement de ces applications médicales et agricoles destinées au marché. Pour l'agriculture, on a rêvé entre autres de créer des céréales dont la culture a besoin de moins d'eau où qui résistent à des pestes par elles-mêmes, sans adjonction de

pesticides par arrosage. L'industrie agrochimique a réussi de faire du coton, du soja et du colza résistant à des vermines en introduisant le gène d'une toxine bactérienne. Une telle introduction d'un gène étranger dans le génome d'une cellule est toujours accompagnée par une modification du génome lui-même, modification adjacente qui se manifeste éventuellement après plusieurs générations comme une mutation non désirée. Il en résulte que les populations se montrent réticentes. Mais surtout la création d'espèces résistant à un herbicide, qui lui est le produit principal de cette industrie, n'a - pour diverses raisons - pas conduit à son usage restreint comme promis. Plus encore : pour l'instant, aucune de ces cultures transgéniques (OGM) ne s'est avérée utile aux petites fermes multifonctionnelles des régions vallonnées et accidentées mais uniquement aux fermes industrielles.

Éviter les famines

Les intempéries (sécheresses, inondations), les attaques de sauterelles ou d'autres vermines ont périodiquement diminué ou même détruit des récoltes entières. Pour parer à ces évènements, on a établi de tout temps et dans toutes civilisations des réserves de céréales. On a inventé des moyens astucieux pour les préserver de l'envahissement par des parasites de toute nature (souris, insectes parmi beaucoup d'autres). L'amélioration des voies et moyens de transports rend possible des collaborations entre diverses régions géographiques et entre des régions avec climats et fertilités favorables à la culture de certaines espèces de céréales, en faisant des fournisseurs de sécurité ; mais aussi une spécialisation marchande et régionale. La Russie fut le grenier de l'Europe jusqu'à la révolution bolchevique. Ce n'est que cette année (2002) qu'elle a pu reprendre l'exportation de céréales ! Entre-temps les E.U. et le Canada ont dominé le marché céréalier, avec la prétention d'être capables d'être le grenier du monde... Pendant ce temps, la Chine et l'Inde - dont la population cumulée avoisine la moitié de l'humanité - sont confrontées à des difficultés majeures (, voir aussi la remarque introductive)

La loi fondamentale de l'économie du marché

Le prix d'un produit ou d'un service est déterminé par l'offre et la demande. Le prix augmente si l'offre diminue et il diminue, si l'offre augmente. Et l'inverse a lieu avec la demande : le prix augmente avec une demande croissante et diminue avec celle-ci. L'économie réagit à un changement de prix, en diminuant ou en augmentant l'offre pour stabiliser le prix à un niveau rentable. Cela se passe plus ou moins rapidement : Pour les produits industriels, dont la demande dépend fortement de l'envie de l'acheteur de posséder un certain produit ou service, l'économie de consommation moderne a appris à réagir très rapidement, en adaptant la production ; cela s'effectue tout simplement en congédiant (ou en engageant) ouvriers et employés.... De plus, l'absence de stocks, dû au système d'approvisionnement « à flux tendu », favorise une adaptation rapide. Cette situation est totalement différente pour nos besoins fondamentaux en nourriture. Ces besoins ne changent que très lentement (au moins sur plusieurs années !) et représentent donc une demande quasi constante. L'offre, en revanche, est très variable, car elle dépend fortement des conditions climatiques. Mais un changement n'est perceptible qu'au bout d'environ une année ! Ainsi les adaptations éventuelles de la production ne peuvent se faire - si tant est qu'elle se fassent - que très tardivement et devraient tenir compte de la situation mondiale. La naïveté des partisans de l'OMC était de supposer le climat de la planète moyennement stable chaque année. Comme le rappelle l'introduction, cette supposition est fautive, et conduit, lors de mauvaises récoltes mondiales - et en considérant aussi le manque de réserves - simplement à une augmentation de prix. Simple pour les riches et mortel pour tous les pauvres qui n'ont pas une petite ferme familiale autosuffisante. L'agriculture en face de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Depuis 1970, le credo du capitalisme s'est répandu et - avec la disparition de l'empire soviétique - a culminé dans une croyance illimitée au dogme d'une économie de marché omnipotente qui s'autorégulerait sans aucun garde-fou étatique qui ne ferait qu'entraver son fonctionnement parfait. Les évènements récents de la bourse ont démontré l'aspect illusoire de cette aventure, mais, faute de mieux, les organisations internationales, comme l'OMC, le FMI et la Banque Internationale, appuyés

par le gouvernement des E.U., continuent sur la lancée. Parmi d'autres problèmes, comme ceux de la propriété intellectuelle (santé) et du mouvement entièrement libre des capitaux (fuites immédiates, au moindre signe de baisse de profits !), ceux qui sont liés à l'eau et la nourriture sont les plus angoissants pour l'avenir, surtout dans la perspective d'une perpétuation des erreurs commises. Les directives selon lesquelles l'OMC conduit les affaires sont les suivantes :

Produire là où les coûts sont les moindres
Aller avec le pseudo progrès, donc en employant les méthodes (industrielles !) les plus modernes
Supprimer toutes les entraves aux transports bon-marché des produits, services et capitaux à travers le monde entier

Les conséquences de ces directives dans les domaines social (chômage, baisse associée de conjoncture et famine chez les pauvres) et environnemental (surtout l'effet de serre) sont laissées au soin de l'état si ce dernier existe encore après toutes les privatisations. Elles sont particulièrement désastreuses pour ce genre d'agriculture qui fournissait les marchés locaux : Les régions du globe où le sol n'est pas très fertile et demande un labeur intensif produiront à prix élevés. Par conséquent, ces productions seront abandonnées, comme le seront toutes les cultures vallonnées. Seules survivront les fermes autarciques très pauvres dont l'Asie compte un grand nombre (notamment dans la monoculture du riz). Dans les régions fertiles et relativement plates, les fermes familiales seront remplacées s'il le faut par la force - par des plantations de type industriel, travaillant surtout pour l'exportation. Les familles paysannes chassées de leur terre devront chercher un autre travail ; dans le meilleur des cas, elles deviendront employées de la plantation, dans les autres elles augmenteront le chômage urbain, avec toutes les conséquences négatives qui en découlent. Les gouvernements, malheureusement, ne voient que le seul avantage : ce transfert conduit à l'augmentation du PIB ! Parmi les indicateurs de « santé » économique d'un pays, le PIB joue un rôle important. Les salaires entrent pour une grande part dans son calcul ; les salariés des plantations, sont donc très préférables aux paysans indépendants qui, tout comme les chômeurs, n'ont pas de salaires et ne contribuent donc pas à l'augmentation du PIB, donc à la <santé>, du pays. Une telle augmentation, conséquente des créations de plantations industrielles, facilite donc énormément l'obtention de crédits de la part des institutions financières internationales.

La poursuite de cette politique agricole désirée et exigée par l'OMC nous conduira à des limites planétaires insurmontables. L'abandon des terres relativement peu fertiles, accidentées, vallonnées exigeant un labeur intensif, au profit de cultures industrielles dans les régions relativement plates et fertiles, va se heurter très vite au fait que sur notre globe les terres arables, suffisamment arrosées, ou irrigables, sont limitées. L'espoir mis dans le pouvoir de la science, à compenser par les terres perdues par une augmentation du rendement, est nettement démesuré, comme cela s'est déjà avéré dans d'autres domaines de la . Il ne faut pas oublier non plus, que pour un nombre équivalent de calories obtenus avec la viande, il faut 5 à 10 plus de fourrage végétale qu'avec des plantes. L'argument selon lequel la viande aurait une valeur nutritive très supérieure aux plantes, s'est avéré erroné depuis longtemps. A cela s'ajoute le mode d'alimentation des animaux par des céréales, en lieu et place de l'herbe de pâturages. Ces derniers, qui ne se prêtent normalement pas à la culture céréale, sont ainsi destinés à l'abandon.

Pour des raisons économiques, les cultures industrielles, sur d'immenses surfaces, sont forcément des monocultures, qui, au fond, sont ; non seulement elles vont à l'encontre de la biodiversité, mais elles constituent un milieu idéal pour les épidémies et des pertes globales par des catastrophes climatiques. Ces défis, posés à la recherche fondamentale, sont encore loin d'être résolus et requièrent des études poussées. S'ajoutent les possibilités qu'offrent les monocultures à des actions terroristes.

Dans notre remarque introductive, nous avons attiré l'attention sur les diminutions de réserves céréalières. Nos industries ont supprimé les stocks par la mise en œuvre de flux tendus Nous avons précédemment montré que cette façon de faire, appliquée à notre approvisionnement en nourritures, n'est pas raisonnable. Des provisions doivent être faites régionalement sans considération des règles du marché, qui, lui, n'y voit aucun profit !

Plus haut, nous avons déjà mentionné les problèmes liés à l'eau douce dont la majeure partie est utilisée pour l'irrigation des cultures agricoles. À l'échelle mondiale, moins de la moitié des cultures est suffisamment arrosée uniquement par les pluies. Avec l'augmentation vertigineuse des populations urbaines, leurs besoins en eau augmente la pénurie.

Conclusions

L'économie de marché, selon le credo global-néolibéral de l'OMC, peut s'appliquer raisonnablement à la production d'articles de <luxe> (dans son sens le plus large, concernant tout qui n'est pas strictement nécessaire à la survie) qui constituent l'essentiel de notre société de consommation. La situation est totalement différente pour des produits et services qui constituent la base de la survie, surtout dans les nombreux cas où ces besoins sont tout juste couverts par les ressources disponibles et ne peuvent pas être compensés par de moindres dépenses dans le domaine du <luxe>. Parmi ces besoins fondamentaux, qui comprennent aussi la santé, l'hygiène et l'éducation, la nourriture occupe certainement la première place. J'espère avoir montré, qu'ici l'économie du type global-néolibéral ne peut pas fonctionner sans intervention décisives des Etat (ou groupes d'Etats). Il leur appartient de faire le nécessaire pour utiliser au mieux les terres arables disponibles et de se soucier de la distribution de l'eau indispensable aux cultures. Il leur appartient aussi d'organiser les provisions de nourriture pour parer aux mauvaises récoltes. Il nous paraît évident que l'agriculture industrielle ne peut pas être appliquée dans les régions vallonnées et accidentées à terres fertiles, mais où bien plus de travail humain est impliqué que dans les plaines. N'oublions pas, que l'Etat a été inventé précisément pour résoudre ces problèmes !

Il faut aussi espérer que les représentants de la civilisation occidentale, commenceront à se rendre compte que chacune de nos inventions, qui diminue le labeur physique humain, n'est pas nécessairement un vrai progrès. Cet énoncé est particulièrement vrai pour la paysannerie !

Depuis quelques années des économistes réputés, comme par exemple le prix Nobel Stiglitz commencent à se rendre compte de certaines défaillances de la globalisation néolibérale et nous donnent de l'espoir pour un avenir plus lumineux.

Eduard Kellenberger

Quelques réflexions sur l'application, en Afrique, des protocoles additionnels aux Conventions de Genève, 25 ans après
L'équipe du GIPRI
23 janvier 2004

L'Institut International de Droit Humanitaire de San Remo (IIDH) a profité de la commémoration du 25ème anniversaire des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève pour organiser, du 5 au 7 septembre dernier, une Table Ronde et évaluer les défis et perspectives de ces instruments de protection si nécessaires mais si souvent malmenés (que ce soit en matière de répression des crimes de guerre ou de protection des victimes), surtout ces derniers temps. En ouverture des travaux, le Président de l'Institut, le Professeur J. PATRNOGIC, a mis le doigt sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le droit humanitaire : Les conflits visant les civils se multiplient. Le droit humanitaire international est menacé. Pour sa part, le Président du CICR, Monsieur. J. KELLENBERGER, lançait à la communauté internationale, un appel à l'aide pour faire respecter les principes élémentaires des Conventions de Genève et des Protocoles additionnels. J'ai eu l'occasion de dire quelques mots sur la situation qui prévaut sur le continent africain et sur certaines de ses spécificités.

Dire que la situation est plus préoccupante en Afrique que n'importe où ailleurs paraît une tautologie. Tant il est vrai, que lorsque quelque chose va mal, quel qu'en soit le domaine, la situation est encore plus dramatique sur le continent africain. En ce qui concerne le droit humanitaire, les principes les plus élémentaires ne sont carrément plus respectés. Ainsi, le principe de distinction entre civils et combattants perd non seulement toute sa signification, mais les civils constituent la cible principale dans la plupart des conflits sur ce continent. L'absence de protection des plus vulnérables, les femmes, les enfants, les personnes âgées, constituait naguère un casus belli légitime. Ceux-ci sont aujourd'hui en Afrique, non seulement les principales victimes, mais bel et bien l'objectif même de ces drôles de guerres et sont massacrés avec une sauvagerie inouïe, comme on l'a vu en direct à la TV durant le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994. Certains ne se gênent pas pour conclure à une pratique africaine de la guerre. Il semble pourtant que la situation résulte moins de l'ignorance des exigences du droit humanitaire que de manipulations non avouées d'éléments allochènes. Il y a donc nécessité de responsabiliser respectivement,

- les divers experts et autres spécialistes de l'Afrique ;

- les médias, pour qu'ils cessent de qualifier quasi automatiquement toute situation conflictuelle d'avoir une origine ethnique ou de la ramener invariablement à des motivations et/ou à des revendications ethniques ou "ethnifiantes". Ils créent l'opinion sur des critères politiques qui ne sont pas explicites. Leurs affirmations deviennent facilement vérité scientifique dans certaines régions du monde. Faut-il s'en laver purement et simplement les mains et conclure, par exemple, que si les Africains sont si naïfs ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes ? Le GIPRI peut-il jouer un rôle dans le cadre de ses activités de recherches pour la paix ? Depuis bientôt 2 ans, il s'efforce de mener une opération assez particulière de déminage, sur cette mine sui generis que constitue l'ethnisme. Il tente, en effet, de contribuer, avec ses modestes moyens, à désamorcer cette espèce de bombe à retardement, d'une efficacité redoutable, que j'appellerais mine anti-populations civiles qui est posée dans les têtes et les mentalités, en attirant vivement l'attention sur les dangers et/ou les effets néfastes de la manipulation et de l'instrumentalisation de l'ethnie, qui constituent un terreau propice à l'idéologie génocidaire, en particulier sur le continent africain. Cette mine est d'autant plus pernicieuse que, si les consommateurs se trouvent principalement ' mais pas uniquement ' en Afrique et sont relativement faciles à localiser, les fabricants, eux, se situent à la fois à l'extérieur et à l'intérieur des pays où elle est (ou en passe d'être) disséminée et ne sont pas non plus facilement identifiables. Elle est même devenue une arme de destruction massive. Sur ce continent où les armes sont en passe de devenir un produit de première nécessité - avec toute l'horreur que cela comporte -, les pouvoirs qui contrôlent les complexes militaro-industriels et autres trafiquants d'armes devenus littéralement marchands de mort, devraient répondre de leur responsabilité aussi lourde que particulière. Rejoignant en ce point les propos de M. P. HERBY (du CICR), on ne peut qu'en appeler à la responsabilisation de ceux qui permettent les trafics d'armes de toutes sortes déversées si facilement sur le continent africain (sans oublier, cela va de soi, celle des acquéreurs eux-mêmes, qui se déclarent si souvent irresponsables). Ceux qui fournissent les armes doivent accepter d'assumer, ou à tout le moins de partager, la responsabilité des conséquences de leur utilisation et ne pas se satisfaire hypocritement de la déplacer vers les acheteurs. Longtemps, la plupart des gouvernements africains ont été montrés du doigt - déjà de façon hypocrite il est vrai, mais quand même !- pour leurs budgets militaires trop importants. Comble de l'ironie : ceux-ci étaient souvent alimentés par des fonds d'aide extérieure ou par d'autres accords appelés ironiquement accords d'aide au développement et/ou à la coopération quand ils n'étaient pas baptisés accords de défense bien que dirigés contre les populations elles-mêmes et non contre un ennemi extérieur. Ces mêmes gouvernements ne consacraient, en revanche, que de maigres ressources à des postes de première importance comme l'éducation, la santé ou l'infrastructure, pour ne citer que ces exemples.

Au cours de la guerre froide les deux blocs se sont fait la guerre par procuration, tandis que la guerre était déjà et demeure (toujours) chaude en Afrique. Après la guerre froide, le gros des « progrès »

réalisés semble s'être réduit à entraîner des pans entiers de populations à l'acquisition d'armes de guerre. Les civils sont directement impliqués dans de nombreux conflits actuels dits limités (mais à qui et pourquoi) ou de basse intensité. Il serait plus judicieux de parler de conflits dans lesquels les civils, c'est à dire ceux qui requièrent encore plus de protection, ceux qui ne demandent qu'à vivre en paix chez eux et à vaquer à leurs tâches quotidiennes, constituent sans conteste le principal objectif visé. La destruction des arsenaux (des deux blocs) devenus inutiles ou jugés obsolètes coûte cher. Il est plus rentable de les vendre ou même de les donner à l'appui d'interventions politiques ou autres. Seulement la fourniture d'armes n'est pas une opération commerciale ordinaire dont on devrait se féliciter d'avoir astucieusement réalisé un succès de marketing. Les modalités de paiement en nature (en matières premières : or, diamant, pétrole, etc....) ne sont pas, selon toute vraisemblance, le fruit du hasard pas plus qu'elles ne résultent, bien évidemment, d'une simple coïncidence. L'Afrique qui, en réalité, n'était ni communiste, ni capitaliste, n'a malheureusement pas eu la force de promouvoir et de faire valoir la priorité qu'elle accordait à l'homme et à l'humanisme. Le Mouvement des Non-Alignés, pour sa part, a été gentiment mais soigneusement étouffé. L'humanisme et la solidarité, qui honoraient jadis l'Afrique, ont dû céder le pas à l'ethnicité et à la barbarie. Sur le plan politique les préoccupations mercantiles et à courtes vues, sans véritable projet de société, accompagnent souvent et caractérisent une effroyable perversion du pouvoir exercé à l'encontre des populations elles-mêmes. Lorsqu'un chef d'état et/ou de gouvernement, avec tout le sérieux dont il peut être capable, déclare officiellement et solennellement qu'il crée et préside un parti dont les membres le sont dès leur naissance, l'on peut dire qu'il se moque du monde. Par contre, il est moins sûr que l'on puisse valablement affirmer que le monde le lui rend bien en feignant de le croire. Ainsi certaines lâchetés, apparemment anodines peuvent-elles déboucher sur des désastres et des monstruosité. Quand on tolère, non sans une certaine dose de paternalisme et de condescendance au demeurant, et que l'on encourage l'existence de partis abusivement appelés politiques mais essentiellement basés sur l'appartenance à une ethnie, réelle ou supposée, partis dont on est membre dès sa naissance, de qui se moque-t-on ? L'enfant qui rit ou pleure manifesterait-il ainsi un engagement politique avéré ? Point n'est besoin de s'embarrasser de projets de société dans de telles circonstances.

Peut-on croire et laisser croire qu'en Afrique, non seulement l'âge de raison mais encore la conscience politique sont acquis à 9 mois ? Serait-ce pour tenter d'expliquer des massacres, qui touchent même les enfants, pour divergences politiques ? La situation dépasse l'entendement. En réalité, on commence par feindre de ne pas voir certaines aberrations, fussent-elles jugées insignifiantes ou qualifiées de curiosités plus ou moins banales, et l'on finit par se trouver en face d'horribles monstruosité : le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 est là pour le rappeler si besoin en était. En conclusion, l'introduction ou l'exacerbation selon les cas, de l'élément ethnique comme source supposée de la plupart des conflits obstinément qualifiés d'affrontements interethniques, parfois même prétendus séculaires, sans la moindre vérification (et au mépris des faits historiques), ne sert qu'à attiser les conflits. L'on peut se demander à quels intérêts répondent certains médias qui répandent continuellement des affirmations dont ils n'ont nullement vérifié le bien-fondé, sans même aller jusqu'à l'objectivité scientifique.

La facilité avec laquelle les armes sont vendues et consommées en Afrique est à la fois alarmante et totalement scandaleuse. Ce continent sans cesse sous influence, sous domination persistante et constamment sous l'emprise de l'urgence, souffrant d'épi-démies, de famines, de guerres sans fin et de cruautés d'un autre âge, tout en cohabitant avec l'ordinateur, l'Internet et le téléphone cellulaire, mérite d'être traité autrement qu'il ne l'est à ce jour. Il mérite sans doute une autre dimension du droit humanitaire qui mette véritablement l'accent sur l'humain et évite d'aboutir à l'humanitaire paradoxalement inhumain et aux motivations militaro-affairistes, quelle que soit, d'ailleurs, la raison officiellement invoquée.

L'exportation d'armes à des acteurs irresponsables et souvent par des trafiquants sans scrupules doit cesser. Les armes, faut-il le répéter, ne constituent en aucun cas un banal produit de consommation et leur vente une simple opération de marketing si habile soit-elle. Je tiens à remercier, pour ma part, l'Institut du Droit Humanitaire et son Président de m'avoir invité à participer à la Table Ronde.

François NDAGIJIMANA

Peut-on encore arrêter le NMD ?
Gert Harigel

Peut-on encore arrêter le déploiement du NMD ? On peut formuler la question de quatre points de vue au moins : (1) scientifique et technique, (2) maîtrise mondiale des armements, (3) économique et (4) politique et historique. Ce papier examine un aspect scientifique : la détermination de la trajectoire du missile agresseur. Nous soulignons dans un texte précédent , d'autres considérations, en particulier l'histoire des systèmes de défense et des contre-mesures à la disposition de l'agresseur.

Une étude de la FAS a montré, et une analyse de l'APS en cours de publication montre que le NMD ne sera pas en mesure de remplir la tâche avancée par ses promoteurs, ni même aucune autre, pour l'interception tant à mi-parcours qu'à la mise à feu. Pour bien connue qu'elle soit de la communauté scientifique, cette conclusion n'est pas du ressort de la connaissance ordinaire d'un public sans culture scientifique. Elle semble ignorée des autorités gouvernementales et il semble difficile de la leur communiquer dans un délai raisonnable. Quant à la pétition adressée aux principaux partisans de l'Administration Bush au Sénat et à la Chambre par cinquante lauréats américain du Prix Nobel visant à empêcher le retrait du traité ABM , elle fut tenue pour quantité négligeable. Entre-temps, les Etats-Unis avaient abrogé le traité ABM.

Ce geste fut suivi par le retrait de la signature russe du traité START II. Le complexe militaro-industriel exerce une influence considérable à Washington et serait le premier responsable de cette décision politique. On ne mesure généralement pas l'effet désastreux de la mise en œuvre du NMD sur la prolifération des armes et la maîtrise des armements. Les laboratoires militaires ne vont pas fournir une évaluation objective de leur mission et des essais sur le terrain alors qu'ils risquent de perdre d'importants financements. D'autres contributions à ce séminaires aborderont sans doutes ces sujets dans le détail. Il existe une possibilité de retourner l'opinion d'un public abusé et l'action du gouvernement en place, par une vaste campagne médiatique. Elle pourrait prendre la forme d'un panorama historique exhaustif des systèmes de défense, couvrant une période de plus de deux millénaires . L'objectif serait de montrer la corrélation entre une durée d'efficacité des défenses toujours plus brève et des coûts en constante augmentation. Une extrapolation au début du troisième millénaire montre que le NMD serait mis en échec avant sa première opération. Une autre formule pour réveiller le public est de dresser des parallèles entre le NMD et la longue expérience des techniques visuelles accumulée en physique des particules (PP). La reconstitution de la trajectoire des particules par le procédé de la chambre à bulles peut servir de modèle à l'évaluation du NMD. Les similitudes sont nombreuses mais des différences essentielles compliquent la réalisation des objectifs du NMD. La première tâche que doit remplir le NMD est la reconstitution de trajectoires dans l'espace. Tandis que dans les expériences de PP l'ensemble du cheminement des particules est enregistré globalement sous forme de bulles successives, et rapprochées, par un système d'observation stéréoscopique bien défini, les trajectoires d'un missile et des leurres sont enregistrées par une série de points à intervalles de temps réguliers. Le radar balaye l'espace toutes les dix secondes environ, temps pendant lequel les objets suivis ont parcouru quelque 70 kilomètres. Les points produisent l'effet visuel d'étoiles dans le ciel. De plus, ces points sont observés depuis des satellites mobiles, dont les axes optiques ont une direction et une orbite constamment changeantes. En PP, la reconstitution dans l'espace est opérée par au moins trois caméras en positions fixes les unes par rapport aux autres. Les traits distinctifs sur chaque tracé des différentes perspectives permet de trouver le tracé de bulles dans les autres axes visuels.

Une fois effectuée la reconstitution dans l'espace tridimensionnel, il faut déterminer la cinématique de la particule en mouvement. On applique à la trace des courbes définies par différents modèles mathématiques, comme des cercles ou des spirales, afin de prévoir le comportement futur et la « destination finale ». Tout écart le long de la trajectoire est révélé par déviation de l'ajustement originel. On essaie ensuite un nouvel ajustement pour mieux décrire la trace après un brusque changement de la courbure. Il y a quelques différences notables entre la PP et le NMD. Le missile et ses leurres ne se distinguent pas, compliquant encore la tâche de reconstitution dans l'espace liée aux problèmes de détermination des différents angles de vue. Il est extrêmement difficile de détecter de faibles écarts de trajectoire, produits par la poussée du missile, dans le court intervalle de temps disponible. Ces écarts provoquent une forte amplitude dans la portée du missile. En PP, on peut tester et améliorer les cinématiques pendant des années, sans autre urgence que de manquer l'occasion de remporter le prix Nobel. On a mesuré et re-mesuré certains « événements » avec des machines automatiques sur pellicule, puis on les a étudiés pendant des mois. En PP, les programmes de reconstitution géométrique impliquent le travail de centaines de physiciens pendant des années. Les programmes comportent des centaines de lignes et ils ont été modifiés et améliorés pendant de nombreuses années. Pour leur première mise en œuvre, les programmes de NMD les plus complexes comportent sans doute infiniment plus de vingt millions de lignes, selon les évaluations faites voici quelques années pour le programme SDI (« la guerre des étoiles »). Quiconque a jamais conçu un programme informatique comportant plus de quelques centaines de lignes sait par expérience qu'il ne marche jamais du premier coup et qu'il n'est jamais exempt de défauts initiaux. La PP et le NMD ont en commun une difficulté majeure. Les enregistrements effectués au moyen d'appareils optiques ou électroniques doivent être saisis à travers un milieu turbulent. Cela produit des distorsions de l'image des trajectoires, conduisant à des données géométriques entachées d'erreurs pendant les reconstitutions. En PP, les expérimentateurs ont le temps d'en étudier l'impact et d'aplanir l'effet pendant l'analyse cinématique. Ce n'est pas le cas du NMD, en particulier quand le détecteur doit voir à travers des nuages qui peuvent complètement obscurcir l'enregistrement. Il n'y a pas de personne à vaincre en PP, si ce n'est les obstacles mis par la nature. Dans le NMD, le combat ne se fait pas seulement contre les phénomènes physiques mais aussi et surtout contre les contre-mesures imprévisibles prises par l'attaquant. L'impact de celles-ci est discuté dans les notes 3 et 5 et par l'auteur en note 2. Les contribuables pourraient réagir au fait que la défense contre quelques missiles anti-balistiques coûterait de trois à quatre ordres de grandeur plus que le coût d'un potentiel offensif, même limité, sans la moindre certitude d'efficacité.

Gert G Harigel

Que reste-t-il de la maîtrise des armements ?

Jean-Pierre

Stroot

La brochure sur le programme de défense antimissile américain, publiée par le GIPRI en 2001, relevait déjà les risques encourus par le système de maîtrise des armements. Aujourd'hui tout le monde reconnaît sans toujours vouloir l'admettre que ce système est moribond. Le retrait unilatéral des Etats-Unis du traité ABM n'était qu'une première étape. L'armement nucléaire n'est pas seul en cause. Tous les traités, depuis ceux qui concernent les petites armes jusqu'aux accords d'interdiction ou de limitation des armes dites de génocide, c'est à dire, nucléaires, chimiques et biologiques, sont malmenés. D'ailleurs, cela ne concerne pas uniquement les traités de maîtrise des armements. En fait, l'ensemble du droit international semble remis en question

par l'administration américaine actuelle qui le soumet en priorité aux intérêts de l'Amérique et des Américains. Cela s'adresse à la conception générale du droit. Le raisonnement est simple, pour ne pas dire simpliste. Il est des gens, comme les Etats-Unis et leurs alliés, qui savent se comporter convenablement. Ce sont les bons. Et puis il y a les autres qu'il faut surveiller et éventuellement ramener dans le droit chemin, celui déterminé par les bons. Dans de telles conditions, il n'y a pas besoin ni de lois, ni de traités. Il serait en effet ridicule de conclure un accord de désarmement avec ses amis. Les autres, ceux qui ne font pas partie du cercle privilégié, ceux qui se permettent même de mettre en cause la doctrine, sont naturellement soumis aux décrets et aux pressions de la puissance majeure. S'ils font partie des ennemis réels ou désignés ou diabolisés, les pressions peuvent aller jusqu'à la guerre préventive, hors de tout contrôle international traditionnel. Certains peuvent être reconnus ou admis dans des coalitions menées par le centre. Ils doivent néanmoins rendre compte et ne sont pas exempts des châtiments réservés aux suppôts du mal. De même, une cour internationale ne peut concerner que les autres. Si les bons abritent des déviants, ils les mettent eux-mêmes au pas. Seul le centre possède le savoir qui permet de régler les problèmes d'environnement.

Ce raisonnement a sa propre cohérence, mais il suppose une stabilité parfaite dans la distribution des rôles entre bons et méchants. La progression vers un monde idéal est continue, même s'il faut faire face à des soubresauts. La guerre contre le terrorisme est l'un de ces avatars. Elle durera. Elle sera pénible, mais le triomphe est au bout. Le drame est qu'un tel messianisme mène fatalement à l'échec et au désastre.

En attendant les jours meilleurs qui, comme toujours, se font attendre, il s'entretient une insécurité croissante qui justifie que l'essentiel des ressources soit consacré à la militarisation des missions de police, au développement de nouvelles armes toujours plus puissantes et génératrices de dégâts collatéraux plus dévastateurs.

Ainsi, le traité d'arrêt complet des essais nucléaires (TICE), signé par l'administration Clinton, ne sera pas présenté à la ratification du Sénat américain. Un moratoire est observé jusqu'ici, mais il est très précaire puisqu'un programme de têtes nucléaires à forte pénétration en sous-sol devrait recevoir un budget de la chambre des représentants récemment élue.

La Conférence d'examen quinquennale de la convention d'interdiction des armes biologiques et toxiques (BCW) avait été interrompue fin 2001 après le refus sec et brutal de la délégation américaine de discuter le protocole mis péniblement au point au cours de sept années de discussion par les meilleurs experts internationaux, américains compris. L'année 2002 n'a pas suffi à trouver un nouveau terrain d'entente. Les discussions ne reprendront qu'en 2006, date officielle de la prochaine conférence d'examen. Le président de la conférence qui s'est achevée en décembre 2002, a sauvé la face en obtenant des réunions intermédiaires d'experts, mais seulement sur des questions mineures, qui ne touchent pas au point essentiel des moyens de vérification, notamment par des visites de contrôle poussé des installations de production potentielle. Mais qu'y a-t-il à cacher ?

J.P.Stroot